Une «unité paysagère» est une partie continue du territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour la population et à l'échelle du territoire d'étude. Ici, le périmètre étendu du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

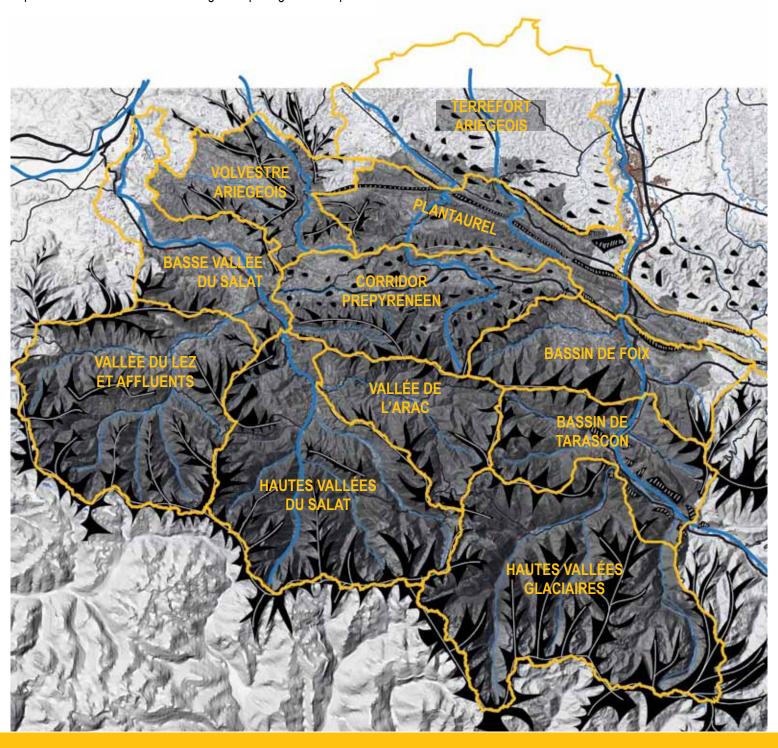
Les différences de présence, d'organisation ou de forme de caractères liés au relief, à l'hydrographie, à l'occupation du sol, aux formes d'habitat, de végétation... la distinguent des autres unités.

Les limites des unités paysagères sont la plupart du temps situées sur les lignes de crêtes, les cols, les «cluses» qui forment des «seuils» géographiques très marqués dans le paysage. Elles dépendent donc fortement de la géomorphologie. Dès qu'on

a la sensation d'un basculement, dès que certains éléments caractéristiques changent, il y a alors une limite entre deux unités distinctes.

Certaines limites sont toutefois plus discrètes, et l'on passe d'une unité à l'autre par une transition progressive du paysage.

Pour plus de clarté, le Plan de parc présente les 11 unités paysagères qui composent le PNR dans un encart spécifique.



UNITÉS PAYSAGÈRES du PNR des Pyrénées Ariégeoises







L'unité du Bas-Salat est fortement structurée par le Salat, qui s'écoule vers la vallée de la Garonne au Nord-Ouest, en suivant l'axe de la dépression nord-pyrénéenne. Cette vallée ouverte et plane est propice aux cultures (maïs, céréales...) et parsemée de nombreux villages. Elle est encadrée par les paysages herbagés et boisés des coteaux pré-pyrénéens au nord et les massifs boisés de l'Estèlas et du Sourroque au Sud.

Bien desservie par la RD 117, axe routier majeur, cette unité constitue un bassin de population et d'emplois important autour du pôle urbain Saint-Girons/Saint-Lizier. Cette porte d'entrée du Parc depuis la Haute-Garonne présente ainsi les paysages les plus urbanisés du Couserans («pays» historique qui occupe la partie occidentale du territoire).



Balaguères*; Barjac*; Caumont; Cazavet;
Encourtiech*; Eycheil; Gajan*; La-Bastidedu-Salat; Lacave; Lorp-Sentaraille; Mauvezinde-Prat; Mercenac*; Montégut-en-Couserans;
Montgauch; Montjoie-en-Couserans*;
Moulis*; Prat-Bonrepaux; Saint-Girons *; SaintLizier; Taurignan-Castet*; Taurignan-Vieux*
* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE

CC Couserans-Pyrénées

BASSE VALLEE DU SALAT

LARGE VALLÉE AGRICOLE ENCADRÉE DE COTEAUX BOISÉS



Les paysages agricoles très ouverts de la plaine du Salat contrastent avec les coteaux boisés qui l'encadrent. Dans ces vastes étendues cultivées, les motifs paysagers tels que les haies, les arbres en alignement ou isolés viennent ponctuellement souligner une route, un chemin, un fossé...



Surplombant la cluse, la cité épiscopale de Saint Lizier marque la porte d'entrée historique du Couserans.



Le long du Salat, les industries qui exploitaient la force hydraulique (moulin, papèterie, hydroélectricité, batellerie...) et d'extraction minérale (gravières, ophite, chaux, gypse, argile...) ont laissé des traces encore bien visibles, bien que la plupart ne sont plus en activité aujourd'hui.



Plusieurs zones d'activités (artisanales et commerciales) se sont développées en frange des bourgs et villages, le long de la RD 117.

BASSE VALLEE DU SALAT

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

LA CONFLUENCE URBANISÉE DU SALAT, DU LEZ ET DU BAUP



Aux portes du Couserans, les pôles urbains de Saint-Lizier et Saint-Girons forment une agglomération quasi-continue autour de la confluence du Salat, du Lez et du Baup, qui s'étire aujourd'hui le long de la D117 d'Eycheil à Prat-Bonrepaux. Si les centres historiques des bourgs présentent un tissu urbain resserré, leurs extensions successives forment en revanche des faubourgs distendus et des franges lâches et irrégulières le long des routes et sur les coteaux bien exposés. Une grande disparité (formes bâties, implantation, matériaux) caractérise les constructions récentes qu'il s'agisse d'habitat, d'activités artisanales et industrielles ou de commerces. En bord de Salat, de grands bâtiments, pour la plupart à l'abandon, témoignent de l'essor d'activités industrielles qui tiraient parti de la force hydraulique : moulins, papéteries, ...

Cette urbanisation diffuse constitue une dynamique rapide qui favorise l'abandon des centres anciens, fragilise les formes des bourgs mais aussi les paysages agricoles qui les entourent.

LA PLAINE ALLUVIALE AGRICOLE DU SALAT PONCTUEE DE VILLAGES ET DE MOTIFS ARBORÉS



La plaine alluviale du Salat se distingue par son amplitude et l'ouverture de ses paysages agricoles constitués de grandes parcelles de cultures, ponctuées de quelques arbres isolés ou restes d'alignement. Un réseau de ruisseaux et de fossés draine les eaux des coteaux et celles remontées de la nappe jusqu'au Salat. Les dynamiques agricoles (agrandissement des exploitations, remembrement, ...) ont conduit à une simplification des paysages de ces terrasses alluviales fertiles (disparition du maillage bocager, extension du parcellaire, ...). Les villages implantés en pied de coteaux jalonnent les routes parallèles à la rivière. Ils présentent un noyau ancien resserré et composé de beaux ensembles bâtis aux traits caractéristiques bien préservés. Ces caractères qui contribuent à l'identité rurale locale sont devenus souvent difficiles à percevoir tant les nouvelles constructions se sont développées en bord de route, jusqu'à rejoindre l'extension du hameau voisin.

LES COTEAUX BOISES ET VALLONS HERBAGERS, PONCTUÉS DE NOYAUX BÂTIS DISSÉMINÉS



En retrait par rapport à la vallée du Salat, plusieurs vallons aux reliefs adoucis sont adossés aux coteaux pré-pyrénéens des Petites Pyrénées et au massif de l'Estèlas. Ils sont majoritairement boisés, même si de beaux ensembles de prairies bocagères subsistent sur les parcelles les moins pentues et à proximité de petits noyaux bâtis disséminés.

Les hameaux, écarts et corps de fermes isolés se sont implantés soit à mi-versant sur les replats bien exposés, soit au sommet des croupes. Pour la plupart, ils ont connu des extensions limitées. Certains d'entre-eux, les plus accessibles depuis Saint-Girons et Saint-Lizier, commencent toutefois à connaître une croissance relativement importante, d'autant qu'elle se traduit pas des formes d'urbanisation très distendues et consommatrices d'espaces.

BASSE VALLEE DU SALAT

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver le caractère rural et boisé des coteaux : enrayer le mitage, stopper l'expansion urbaine sur les coteaux, veiller à la cohérence des nouvelles constructions avec les typologies locales (forme, implantation, matériaux) et atténuer le mitage existant (restauration de motifs arborés). [OQP 18]

Préserver les silhouettes bâties des bourgs en rive droite du Salat : maintenir des coupures urbaines entre Gajan et Taurignan-le-Vieux, Mercenac et Taurignan-Castet. [OQP 18]

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes : s'appuyer sur les potentiels des peuplements forestiers existants, refuser les plantations en plein et les coupes rases comme mode de gestion. [OQP 30]

Maintenir le maillage de pâtures et prairies de fauche, les structures bocagères associées et les pelouses sèches, en soutenant les pratiques pastorales. [OQP 12]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables sur la vallée du Salat et les horizons des Pyrénées : bélvédères de Gajan, de Lasale, du Montcalivert, du Palais des Evêques ; depuis la D117 et la Véloroute du Piémont Pyrénéen. [OQP 06]

Préserver les crêtes qui entourent la confluence urbanisée de St-Girons en stopant le mitage et l'implantation d'infrastructures et d'équipements impactants [OQP 04]

Préserver les espaces naturels les plus sensibles : réseau souterrain de la grotte d'Aliou, grotte de Peyort, grotte de l'Estèlas. [OQP 02]



Optimiser les espaces constructibles au sein des enveloppes urbaines existantes, maintenir des coupures agricoles et naturelles entre les bourgs et villages, stopper l'expansion urbaine continue le long des axes routiers (vallée du Lez). [OQP 18]

Requalifier les espaces banalisés (entrées et traversées des bourgs, zones d'activités, abord de la D117, parkings ...), poursuivre la gestion de l'affichage, de la publicité et la suppression des points noirs paysagers. [OQP 23, 07]

Restaurer pour réinvestir le patrimoine bâti vacant et dégradé en centre-bourg : St-Girons, St-Lizier, Prat-Bonrepeaux, ... [OQP 15]

Requalifier les espaces publics : renforcer la place du végétal dans les bourgs et les villages, limiter l'imperméabilisation des sols. [OQP 21, 22]

Reconquérir les friches industrielles et valoriser les activités d'hier et d'aujourd'hui en lien avec le Salat. Améliorer l'intégration et l'efficacité énergétique des zones d'activité. [OQP 23]

Mettre en valeur les bords de rivières et les confluences dans les bourgs et les villages. [OQP 05]

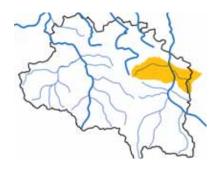
Préserver les vocations agricole et naturelle de la plaine alluviale : limiter l'artificialisation des sols. [OQP 9, 18]

Maintenir et renouveler les motifs paysagers caractéristiques (haies, arbres en alignement et isolés, fossés, murets, chemins, ...) pour renforcer les continuités naturelles et réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique. [OQP 14, 26]

Soigner les transitions entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles et naturels (jardins, vergers, lisière arborée). [OQP 17]

Agir pour la conservation des prairies permanentes, en particulier les prairies humides [OQP 10]

Valoriser le Salat comme ligne de force et comme continuité écologique majeure à préserver en priorité. [OQP 26]



Le bassin de Foix est délimité par le massif du Plantaurel au nord et les hauteurs du massif de l'Arize et de la montagne de Tabe, au sud. Il est fortement structuré par l'axe central de la vallée de l'Ariège.

A l'est et à l'ouest, deux vallées latérales, s'y rattachent : la vallée sédimentaire de Lesponne et la dépression granitique de la Barguillère. Le bassin est ainsi encadré d'horizons montagneux aux versants majoritairement boisés.

Il se situe au croisement de voies de communication majeures à l'échelle du département et au-delà : l'axe nord-sud de la RN 20 qui relie Toulouse à l'Andorre et l'Espagne et l'axe est-ouest de la D117, route prépyrénéenne entre Perpignan et Bayonne.

Le bassin de Foix constitue l'entité la plus urbaine du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Bénac ; Brassac ; Burret ; Celles ; Cos* ; Ferrières-sur-Ariège ; Foix*; Ganac ; Le Bosc; Montgailhard ; Mercus-Garrabet*; Montoulieu*; Prayols ; Saint-Martin-de-Caralp*; Saint-Paul-de-Jarrat ; Saint-Pierre-de-Rivière ; Serres-sur-Arget ; Soula*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE CA Pays Foix-Varilhes

BASSIN DE FOIX

CARREFOUR HISTORIQUE ENTRE LA PLAINE ET LA MONTAGNE



Entre la cluse de Foix, au nord, et le resserrement formé par les massifs du Tabe et de l'Arize, au sud (après Ginabat), le bassin de Foix s'évase à la confluence de la vallée de l'Ariège et de plusieurs cours d'eau. Deux principaux affluents : l'Arget et le Sios.



Situé au croisement de voies majeures de circulation, le bassin de Foix est fortement marqué par les infrastructures routières, qui occupent une place centrale et structurante.



Sur les coteaux des vallées «latérales», le bocage s'est urbanisé tout en conservant des caractères ruraux affirmés. Les vues s'ouvrent sur des prairies cernées de reliefs majoritairement boisés.

BASSIN DE FOIX

STRUCTURES PAYSAGÈRES /EVOLUTIONS

LES PAYSAGES URBANISES DE LA VALLÉE DE L'ARIEGE

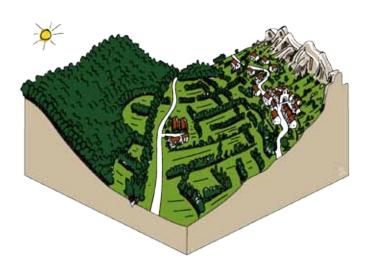


Au croisement de la RN 20 (Toulouse - Andorre) et de l'axe prépyrénéen de la D117 (Perpignan - Bayonne), le bassin de Foix a béneficié d'une position stratégique qui a permis l'essor de la ville de Foix et des activités économiques autour de l'Ariège et des infrastructures routières (principalement en rive droite).

Progressivement la ville s'est étendue sur les terrasses alluviales au détriment des cultures, des vignes et des jardins pour former aujourd'hui un continuum urbain de Vernajoul à Ferrières-sur-Ariège, qui s'étend par Montgailhard jusqu'à Saint-Paul-de-Jarrat sur la rive droite. La rivière est devenue difficilement perceptible dans l'enchevêtrement des infrastructures, des zones d'activités et des quartiers pavillonnaires.

Au pied de reliefs montagneux préservés, le site de la ville profite d'une configration géographique remarquable au centre de laquelle s'élève l'édifice incontournable du château des Comtes de Foix.

LA VALLÉE DE LESPONNE, VALLÉE BOCAGÈRE SURMONTÉE D'UNE CRÊTE CALCAIRE



La vallée de Lesponne est drainée par le Sios qui rejoint l'Ariège au niveau de Montgailhard. La D117 qui la traverse en fond de vallée souligne le fort contraste entre l'ombrée du Tabe très forestière et les paysages d'herbages bocagers de la soulane. Surmontée d'une crête calcaire caractéristique des reliefs prépyrénéens, cette vaste soulane offre une alternance très bucolique de pâtures et de bois. Un chapelet de villages et hameaux, implantés à mi-versant, s'égraine le long d'une route en «corniche» (RD9a), qui offre une succession de vues remarquables sur ses paysages pastoraux et les horizons de la haute chaîne. Ponctuellement, de nouvelles constructions commencent à s'implanter à proximité des villages et hameaux.

LA BARGUILLÈRE, PAYSAGES VALLONNÉS ENTRE BOCAGE ET FORÊTS CERNÉS DE MONTAGNES



Les paysages bocagers du massif granitique de la Barguillère s'inclinent vers l'Ariège. Un réseau de haies et de lisières bien préservé atténue l'omniprésence du bâti diffus qui progresse autour des villages et hameaux avec l'influence notable de Foix sur les secteurs les plus accessibles. Les hauteurs sont, en revanche, dominées par les paysages forestiers et les estives. Les lignes de crêtes offrent, quand elles s'ouvrent, des vues imprenables sur la vallée de l'Ariège et la chaîne des Pyrénées.

BASSIN DE FOIX

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver et valoriser le site remarquable de la ville de Foix comme écrin au chateau et au centre historique, renforcer les liens avec les paysages et patrimoines environnants [OQP 01] Maintenir et valoriser les perspectives sur le château et le centre historique depuis les principaux accès routiers et les points de vues qu'offrent les reliefs qui entourent la ville. [OQP 06] Poursuivre la qualification des espaces publics (lieux de convialité, mobilités actives, végétalisation, ...) [OQP 21, 22]

Améliorer les qualités paysagères des entrées de ville et des espaces banalisés (zones d'activités, abords routiers, ...) [OQP 23]

LES PAYSAGES URBAINS DE FOIX

Préserver les silhouettes bâties des villages en balcon : Soula, Roquefixade, Ganac, Bénac, Serres-sur-Arget, ... [OQP 16]

Souligner l'originalité des paysages des vallées de Lesponne et de la Barguillère : éperon calcaire de Roquefixade, massifs forestiers, maillage bocager, omniprésence des motifs arborés (vergers, alignements), ... [OQP 05]

Maîtriser les expansions urbaines autour des bourgs et le long des axes routiers, liées à la proximité de Foix et de la RN20. Valoriser les typologies architecturales et les matériaux locaux. [OQP 18]

Préserver les milieux naturels caractéristiques en soutenant les pratiques agropastorales extensives : landes et pelouses sèches (Pechs de Foix, Soula, Roquefixade), prairies et zones humides de fonds de vallées, pelouses acides de basse altitude sur la Barguillère-Montoulieu-Prayols-Ferrières, tourbières et zones humides d'altitude, zones karstiques. [OQP 12]

Valoriser les berges de l'Arget. [OQP 26]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables depuis les «villages-balcon», la D117 et la D9a. [OQP 06]



Préserver les horizons structurants : crêtes de la Barguillère (Blazy - Prat d'Albis), fronts rocheux du Plantaurel (Roc de Caralp - Croix St-Sauveur, Pech de Foix - Roquefixade). [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables : Cap du Carmil, Col des Marrous, Col de Blazy et Planel, Prat d'Albis, Layrole. [OQP 06]

Promouvoir des gestions forestières adaptées à la diversité des peuplements forestiers, refuser les coupes rases comme mode de gestion. [OQP 30]

Valorisation du site du Consulat de Foix : favoriser la coexistence des différents usages de l'espace (quads, motos vertes, ...). [OQP 30]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des paysages d'estives. [OQP 12]

LA VALLÉE DE L'ARIÈGE URBANISÉE

Maintenir les paysages agricoles et naturels encore présents en fond de vallée, optimiser les espaces constructibles au sein des enveloppes urbaines existantes, maintenir des coupures d'urbanisation entre Vernajoul, Foix, Montgaillard, St-Paul-de-Jarrat. [OQP 18]

Améliorer les qualités paysagères des entrées de ville et des axes routiers structurants (RN20, D117), portes du territoire. [OQP 07]

Requalifier les espaces banalisés (zones d'activités, parkings, équipements), gérer l'affichage et la publicité. [OQP 23]

Valoriser l'Ariège (vues, accès) comme ligne de force de la vallée et comme continuité écologique majeure à préserver en priorité. [OQP 26]

Restaurer des continuités transversales au sein de la vallée. [OQP 26]

Préserver et valoriser le village castral de Montoulieu, la qualité de son patrimoine bâti et les perspectives remarquables sur la vallée de l'Ariège depuis la tour-horloge. [OQP 16]

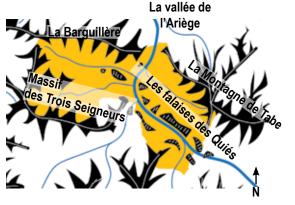
The state of the s

À la confluence de cinq rivières, le bassin de Tarascon constitue à la fois une porte et un carrefour historique de la vallée de l'Ariège.

Encadré par les contreforts du massif de Tabe à l'Est et de la Barguillère à l'Ouest, derrière lesquels s'élèvent les horizons montagneux du Pic des 3 Seigneurs, le bassin de Tarascon est très fortement marqué par un enchevrètrement de reliefs très caractéristiques : l'enfilade monumentale des Quies, éminences calcaires, qui encadrent la ville de Tarascon, dominent le fond plat de la vallée et jalonnent ce passage historique vers l'Andorre et l'Espagne.

Latéralement, des vallées affluentes font de ce bassin un carrefour stratégique. Cette situation a été propice à l'installation humaine depuis la Préhistoire avec la présence de nombreux témoignages rupestres.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Arignac; Arnave; Aston*; Aulos-Sinsat; Bédeilhac-et-Aynat; Bompas; Bouan; Cazenave-Serre-Allens; Château-Verdun; Gourbit; Larcat*; Larnat; Les Cabannes; Mercus-Garrabet; Montoulieu*; Ornolac-Ussat-les-Bains; Pech*; Quié*; Rabat-les-Trois-Seigneurs; Saurat; Surba; Tarasconsur-Ariège*; Ussat; Verdun

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITES

CC du Pays de Tarascon CC de la Haute-Ariège

BASSIN DE TARASCON

CONFLUENCE GEOGRAPHIQUE ET CARREFOUR HISTORIQUE



Rochers, serres, caps, clots et piques... constituent l'exceptionnelle diversité des montagnes qui circonscrivent le bassin de Tarascon. Ici, venaient se joindre au glacier de la haute Ariège, celui du Vicdessos et celui de la vallée de Saurat, et peu après sur la rive droite, celui plus modeste, de la vallée d'Arnave. Ces reliefs offrent des paysages naturels de pierre et de forêt à la fois grandioses et omniprésents. Les versants abrupts, quand ils ne sont pas de rudes fronts rocheux quasi-verticaux, sont aujourd'hui complètement boisés. Ils tranchent avec le fond plat de vallée de l'Ariège.



Les paysages de la vallée de l'Ariège concentrent aujourd'hui urbanisation, infrastructures et équipements. Les bourgs implantés aux confluences ont connu une expansion rapide qui s'est traduit par un fort étalement périphérique au détriment des terres agricoles. Les activités agricoles sont désormais peu perceptibles dans ces paysages périurbains qui ont gagné les villages voisins et progressivement «nappé» le fond de vallée. La rivière Ariège est également peu présente dans le paysage malgré son ampleur.

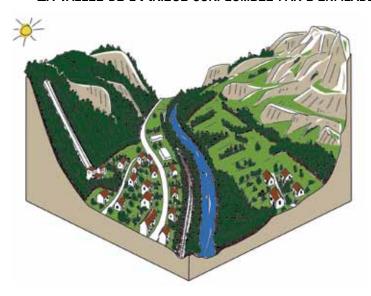


La vallée de l'Ariège est un couloir de circulation historique tant par la route que par le chemin de fer. Elle donne à ce bassin une position «stratégique» de carrefour de transit entre l'Ariège et l'Andorre, mais aussi de communication aisée avec les autres pays ariégeois : le Couserans, à l'ouest, et le pays d'Olmes, à l'est.

BASSIN DE TARASCON

EVOLUTIONS / DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

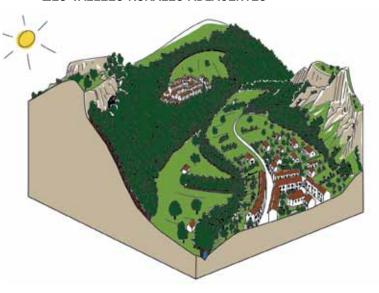
LA VALLÉE DE L'ARIÈGE SURPLOMBÉE PAR L'ENFILADE DES QUIÉS



Avec un aplomb de 600m de hauteur, les falaises des Quiès surplombent le fond large et plat de la vallée de l'Ariège et marquent un seuil monumental.

Cette confluence autrefois agricole est aujourd'hui très largement urbanisée et fortement marquée par les infrastructures de transports et les équipements qui se sont développés sur cet axe historique de passage et d'échanges. L'empreinte des activités industrielles favorisées par la disponibilité de l'énergie hydraulique est aussi très présente. L'expansion urbaine notamment le long des axes routiers a progressivement fait disparaître les limites entre les bourgs et les villages voisins. Les noyaux urbains historiques sont à présent peu perceptibles au milieu des extensions urbaines successives. Les paysages péri-urbains ont ainsi peu à peu gommé les caractères ruraux de ce fond de vallée qui offrait pourtant les parcelles les plus fertiles et accessibles.

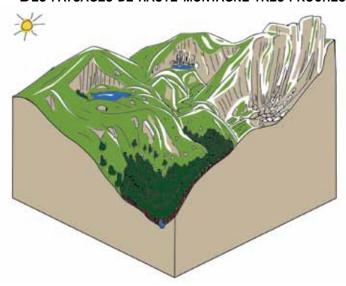
LES VALLÉES RURALES ADLACENTES



Les vallées adjacentes (vallée de Saurat, de Rabat-les-trois-seigneurs, d'Arnave) qui convergent vers la confluence sont assez étroites et cadrées, elles-aussi, par les falaises des Quiés. Leurs pentes les plus raides se sont fortement boisées avec le déclin démographique et le recul des pratiques agricoles. Les caractères agro-pastoraux de ces vallées s'estompent, mais certains motifs subsistent : réseaux de haies autour des prairies de fauche et des pâtures, murets de pierre, vergers à proximité des villages.

Autour des villages, les nouvelles constructions s'implantent de manière dispersée partout où l'exposition est bonne, la pente faible, le terrain accessible. Cela compose un paysage très habité mais peu structuré.

DES PAYSAGES DE HAUTE-MONTAGNE TRÈS PROCHES



La montagne de Tabe et le massif des Trois-Seigneurs s'avancent de la chaîne axiale pour former de part et d'autre de la vallée de l'Aiège les horizons montagneux qui délimitent le bassin de Tarascon. Ces paysages naturels exceptionnels qui s'élèvent frontalement autour des paysages urbains du fond de vallée semblent ici à la fois proches et facilement accessibles. Falaises rocheuses et forêts de hêtres ou de bouleaux, lacs, tourbières, estives offrent au fil des saisons des variations admirables.

Depuis ces massifs, qui sont de véritables repères à l'échelle du département, s'ouvrent des panoramas remarquables sur l'enfilade monumentale des Quiès et l'ensemble de la chaîne pyrénéenne.

BASSIN DE TARASCON

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

LES QUIÉS ET LES HORIZONS MONTAGNEUX

Préserver les lignes de force : Quiés, crêtes du Mont Fourcat, de la montagne de Tabe, du Massif des Trois Seigneurs, et crête du Pic de la Journalade au Roc du Traucadou. [OQP 04]

Protéger les espaces naturels d'intérêt écologique et les milieux les plus sensibles : Quiés, grottes, falaises, tourbières. [OQP 02]

Préserver et valoriser les points de vue remarquables : vues sur les vallées (ex. depuis cols de Port et de Cabus, Tour de Montorgueil, château de Miglos, grotte de Niaux...; Génat, Lapège, Gourbit, hauts d'Arignac...), vues sur Tarascon et son bassin, vues sur les Quiés, les sommets (ex. Roc de Traucadou à Arignac, ...). [OQP 06]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des estives. [OQP 12] Poursuivre la restauration et valorisation des patrimoines ruraux, notamment liés au pastoralisme (ex. terrasses, sentiers pédagogiques sur les orris...) [OQP 05]

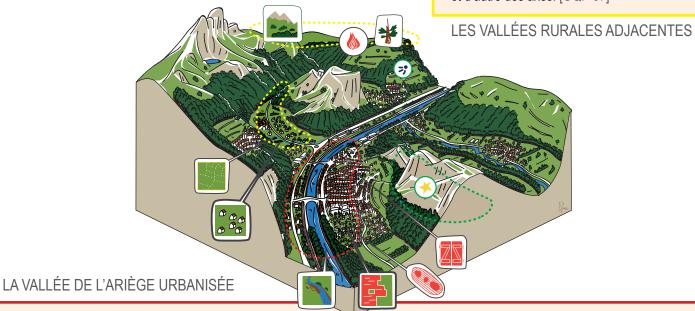
Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique sur les estives et les boisements en soulane. [OQP 30]

Conforter les efforts de qualification urbaine en mettant l'accent sur les typicités de chacun des villages : ensembles urbains de Rabat-les-Trois-Seigneurs et Saurat, position en balcon de Larcat, Larnat, centres anciens de Bédeilhac et d'Arignac, village-rue des Cabannes, ... [OQP 15]

Maîtriser les expansions urbaines autour des bourgs et villages, en particulier dans les fonds de vallées (Surba, Arignac, Niaux, Bédeilhac, Saurat, ...). [OQP 18]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter les motifs paysagers caractéristiques (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Conforter le rôle «vitrine» des principaux axes routiers : RD 618 de Tarascon au Col de Port, RD8 jusqu'à Niaux. Porter une attention particulière aux évolutions paysagères de part et d'autre des axes. [OQP 07]



Porter une attention particulière au maintien des espaces agricoles permettant la viabilité des exploitations, en particulier les parcelles faciles d'accès et de faible relief. [OQP 09]

Maintenir des coupures urbaines entre Tarascon, Quié, Ussat, Arignac, Surba, Banat et Rabat-les-Trois-Seigneurs; Bouan et Sinsat; Les Cabannes, Château-Verdun et Aston. [OQP 18]

Prendre en compte l'environnement et les paysages dans les aménagements routiers (RN20, déviation Quié-Tarascon,). Adopter une gestion exemplaire de l'affichage et de la publicité. Requalifier les espaces banalisés (entrées de ville, zones d'activités, parkings, équipements), [OQP 23]

Accompagner la mise en place de la zone d'activité de Tarascon pour favoriser l'accueil d'entreprises, dans une démarche de qualité environnementale et paysagère [OQP 29]

Garantir l'intégration de la carrière d'Ornolac. [OQP 31]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : grotte de Lombrives et spoulgas d'Ussat, Ornolac et Bouan (projet de classement), grotte de Bédeilhac, Tour de Montorgueil, château de Roguemaure. [OQP 03]

Valoriser l'Ariège (vues, accès) comme ligne de force de la vallée et comme continuité écologique majeure à préserver en priorité. [OQP 26]

Sauvegarder le patrimoine bâti du centre historique de Tarascon et de ses faubourgs industriels. [OQP 20]

Préserver les silhouettes des villages [OQP 16] : stopper les extensions urbaines non maîtrisées le long des routes et en tâche d'huile [OQP 18] ; préserver et valoriser les traits particuliers de l'architecture locale (ex. matériaux traditionnels, ardoises...) [OQP 19]

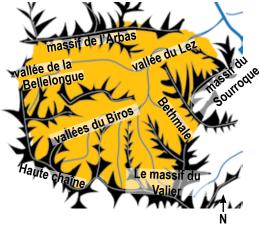


Cette unité se présente sous la forme d'un vaste amphithéâtre surmonté par la silhouette emblématique du Mont-Valier. Plusieurs vallées rurales et montagnardes rayonnent vers le sud depuis le bassin occupé par le bourg de Castillon-en-Couserans jusqu'à la crête frontalière.

De nombreux villages pittoresques, aux façades de pierre et aux toits d'ardoise, sont installés en soulane, à la faveur d'un replat, d'un épaulement plus doux ou encore en bord de rivière. Ils offrent de remarquables perspectives sur les montagnes imposantes qui les entourent. A leurs abords, s'ouvrent des paysages d'herbages bocagers, ponctués de haies et bosquets, encore bien préservés.

Riche de ses verts pâturages, cette unité a aussi été façonnée dans sa partie montagnarde par l'exploitation de l'hydro-életricité (barrage, étang, conduites...) et l'activité minière comme en témoigne la mine du Bulard, plus haute mine d'Europe entre 2500-2700m.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Antras; Arien-en-Bethmale; Argein; Arrout; Aucazein; Audressein; Augirein; Balacet; Balaguères*; Bethmale; Bonac-Irazein; Bordes-Uchentein; Buzan; Castillon-en-Couserans; Cescau; Engomer; Galey; Illartein; Moulis*; Orgibet; Saint-Jean-du-Castillonnais; Saint-Lary; Salsein; Sentein; Sor; Villeneuve

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE

CC Couserans Pyrénées

VALLEE DU LEZ ET AFFLUENTS

PAYSAGES DE VALLÉES MONTAGNARDES HABITÉES



La largeur des fonds de vallées à l'aval de Castillon rappelle l'action des glaciers. Propices aux prairies de fauche, et de plus en plus, aux cultures, ils sont peu à peu gagnés par une urbanisation diffuse.



Sur les replats, les prairies et pâtures sont ponctuées par de nombreuses granges et présentent un maillage de haies étagées encore bien conservé.



Juste au-dessus de la confluence de la Bouigane et du Lez, le bourg de Castillon-en-Couserans marque le seuil des vallées de Bethmale et du Biros.

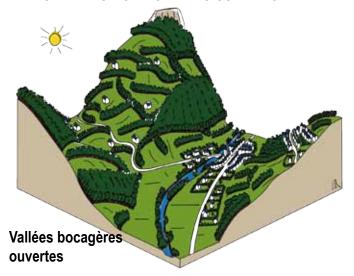


Face aux montagnes boisées, les villages entourés de prairies bocagères et de granges se sont installés en soulane, profitant du moindre apaisement du relief.

VALLEE DU LEZ ET AFFLUENTS

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

LES VALLÉES MONTAGNARDES OUVERTES



Les vallées ouvertes de Moulis, de Balaguères et de l'aval de la Bellongue ont été propices à l'implantation humaine grâce à leurs soulanes au relief adouci. De nombreux villages et hameaux aux caractères montagnards bien marqués s'égrainent au fil de l'eau et sur les soulanes. Au-dessus les granges isolées ou groupées accompagnent les ensembles de prairies cernées de haies étagées. Les fonds de vallée ont connu des modifications sensibles avec l'extension des villages en bord de route et sur les parcelles plates et accessibles aux détriments des espaces agricoles. Les limites entre les villages qui jalonnent la route sont de moins en moins lisibles et les caractères ruraux de ces franges villageoises s'effacent.

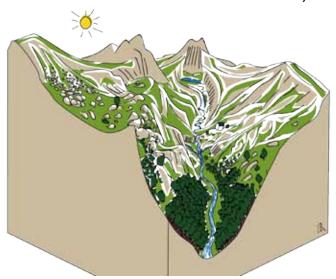
LES VALLÉES MONTAGNARDES ÉTROITES ET BOISÉES



A partir de Castillon, le relief se resserre et d'étroites vallées boisées s'élancent vers la haute-montagne. L'impression de resserrement est renforcée par l'omniprésence de la forêt qui s'est développée de manière spectaclaire avec la déprise agricole. Les routes suivent les cours sinueux et torrentiels des cours d'eau. Les motifs naturels des gorges, de l'eau vive et de la végétation, essentiellement boisée, occupent une place prépondérante. Le manque d'espace accessible et peu pentu a contraint l'implantation des villages et des hameaux, qui se sont regroupés sur de petits replats en soulane, en crête ou en fond de vallée, dès que l'espace était suffisant entre la route et la rivière.

Plus haut en altitude, sur les pentes les moins fortes, des granges parsèment les herbages maintenus ouverts au milieu des versants boisés.

PAYSAGES D'ALTITUDE CONSTITUÉS DE FORÊTS, D'ESTIVES ET DE CÎMES ROCHEUSES



Les montagnes du Castillonnais se distinguent par l'enchaînement de hauts-sommets et l'étendue des estives qu'offre la haute montagne. Ces paysages très ouverts de pelouses pacagées durant l'été surplombent les vallées boisées et ouvrent de nombreuses vues jusqu'à la plaine au nord et sur les versants espagnols de la Haute Chaîne au sud. Contrastant avec la forte naturalité de ces paysages d'altitude, des traces de l'activité minière surviennent par surprise au départ d'un sentier de randonnée, à flanc de falaise ou d'une crête escarpée. Elles rappellent que les communautés montagnardes exploitaient toutes les ressources que leur offrait la montagne.

VALLEE DU LEZ **ET AFFLUENTS**

Préserver les lignes de force : les crêtes du Massif du Mont-Valier, du Pic de la Calabasse, de la Bellongue, la crête frontalière. [OQP 04]

Préserver et valoriser les paysages d'altitude emblématiques : étang d'Araing, étang de Bethmale et cirque de Campuls. [OQP 01]

Préserver et valoriser la naturalité des espaces d'intérêt écologique : sites Natura 2000 Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, Pics de Maubermé, de Serre et du Haut-Crabère ; Vallée du Ribérot et Massif du Mont-Valier. [OQP 02]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des paysages d'estives. [OQP 12]

Garantir l'intégration paysagère des carrières et des mines. [OQP 31]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques [OQP 01] : Balaqué et ses abords ; ensemble de prairies et de granges aux abords du col de Catchaudégué (Moulis).

Maintenir le maillage de prairies de fauche, pâtures, et les structures bocagères associées. [OQP 12]

Sauvegarder le patrimoine bâti des granges foraines, veiller au maintien des traits architecturaux spécifiques lors des rénovations. [OQP 20]

Préserver et valoriser les espaces naturels d'intérêt écologique : site Natura 2000 Chars de Moulis et de Liqué : sites concernés par la RNN Souterraine de l'Ariège (système souterrain du Baget-Lachein, grottes, gouffres, avens). [OQP 02]w

LES VALLÉES BOCAGÈRES OUVERTES



Préserver les silhouettes bâties des villages perchés : Galey, Saint-Jean-du-Castillonnais, Buzan, Arrout, Antras, Irazein, Balacet, Uchentein, Arrien-en-Bethmale, Ayet-en-Bethmale. [OQP 16]

LES PAYSAGES BÂTIS DES BOURGS

Affirmer la singularité de chaque bourg et poursuivre la restauration du bâti dans le respect des typologies locales (pierres naturelles, enduits gris-ocre, toitures ardoises et pentes). [OQP 15]

Requalifier les espaces publics associés aux équipements, services et commerces à Castillon-en-Couserans, dans une logique de revitalisation du bourg. Valoriser la présence des rivières à Saint-Lary, Aucazein, Audressein, Salsein, Cescau, Sentein. [OQP 21, 15]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : Tour de Sainte-Catherine, château de la Malède ; patrimoines industriels et sites miniers (Bocard d'Eylie). [OQP 03]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables : depuis les villages perchés ; au Col de la Core, Char de Lique, Cap de la Penne, Pla d'Allé, Laurehame ; depuis les principaux sentiers, les routes-paysages D17, D704. [OQP 06]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée et conforter la diversité des motifs paysagers associés (chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14]

Stoper l'expansion urbaine le long des routes, préserver des coupures agricoles et naturelles entre les noyaux bâtis (vallée de la Bellongue, vallée du Lez). [OQP 17, 18]

Enrayer le mitage, veiller à la cohérence des nouvelles constructions avec les typologies locales (forme, implantation, matériaux). [OQP 18, 19]

Favoriser la reconquête agropastorale des versants en s'appuyant sur l'attractivité des villages, pour enrayer la fermeture des paysages. [QP 11]

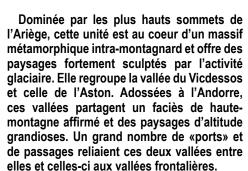
Agir pour le maintien du bocage montagnard en soutenant les pratiques pastorales extensives. [OQP 12] Préserver et valoriser en particulier la vallée emblématique de Laspé. [OQP 01]

LES VALLÉES MONTAGNARDES BOISÉES



HAUTES VALLEES GALCIAIRES

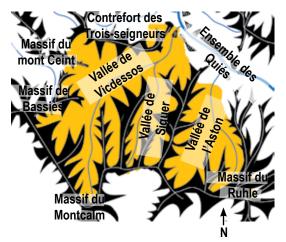
Vallées glaciaires marquées par le pastoralisme, la metallurgie et l'hydroelectricité



La roche affleure sur les versants aujourd'hui presque entièrement recouverts de forêts tandis que les cours d'eau torrentiels serpentent au gré des élargissements et des resserrements du fond de vallée.

Autrefois entourés de parcelles cultivées en terrasse, les villages de versant sont maintenant cernés de jeunes forêts qui s'étendent jusqu'aux ruptures de pente des fonds de vallée. Là, entre la ripisylve et les extensions urbaines des bourgs, des paysages ouverts de prairies sont encore maintenus par l'élevage.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Alliat; Aston*; Auzat; Capoulet-et-Junac; Génat; Gestiès; Illier-et-Laramade; Lapège; Larcat*; Lercoul; Miglos; Niaux; Orus; Quié*; Siguer; Tarascon-sur-Ariège*; Val-de-Sos

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITES

CC de la Haute-Ariège CC du Pays de Tarascon



Les chemins historiques sont parfois pavés. Ils traversent la montagne et manifestent l'importance des échanges transfrontaliers pour ces vallées.



Les villages de versant s'implantent sur les replats, le plus souvent en soulane, mais toujours sous la forme de noyau compact afin d'empiéter le moins possible sur les terres autrefois cultivées autour. En hiver, les murets de pierre sèche qui soutiennent les terrasses et chemins aménagés dans la pente réapparaissent derrière les arbres.

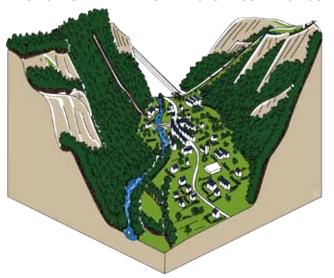


Le fond plat des vallées glaciaires a permis l'extension des bourgs, notamment au moment de l'industrialisation de la vallée.

HAUTES VALLEES GALCIAIRES

STRUCTURES PAYSAGERES / EVOLUTIONS

LES FONDS DE VALLÉE URBANISÉS ENCORE AGRICOLES

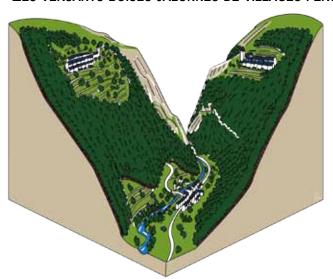


Ces vallées glaciaires se caractérisent par un profil caractéristique en auge, ainsi qu'une succession de défilés (resserrements), le plus souvent boisés, ponctuellement rocheux, et de bassins (élargissements) où sont implantés les principaux bourgs et villages : Auzat, Vicdessos, Siguer et Aston.

Cette configuration a également permis l'industrialisation de la vallée du Vicdessos : l'usine d'aluminium Péchiney s'est implantée à Auzat au début du XXème siècle pour disposer de l'énergie l'hydroélectrique en très grande quantité. Le relief offre des hauteurs de chutes importantes qui sont en effet propices à cette production.

L'industrialisation a entrainé un développement important des bourgs avec l'implantation de quartiers aux typologies caractéristiques. La déprise agricole a toutefois été moins précoce que sur les versants. En dépit du très fort déclin démographique consécutif à la fermeture de l'usine, l'expansion urbaine s'est poursuivie au détriment des espaces agricoles et naturels.

LES VERSANTS BOISÉS JALONNÉS DE VILLAGES PERCHÉS

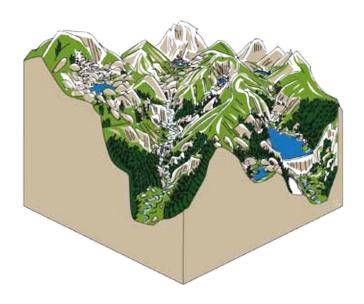


villages compacts régulièrement répartis en soulane, entre 800 à 1100 mètres d'altitude. Ces villages partagent des caractères typiques : bâti groupé, toits pentus en ardoise, église implantée à l'extérieur, le plus souvent en dessous.

Les versants aujourd'hui recouverts de forêts sont ponctués de

Les versants présentaient un étagement caractéristique de l'organisation agro-sylvo-pastorale des communautés montagnardes. Ils ont connus une déprise agricole précoce avec l'industrialisation de la vallée et les soulanes sont aujourd'hui comme les ombrées presque complètement boisées. Si certains motifs discrets perdurent (terrasses, chemins, clairières pâturées), le boisement des versants a fortement «homogénéisé» ces paysages. En lisière haute, les landes sont à présent peu à peu colonisées par les bouleaux et les pins à crochet car la forêt progresse aussi en altitude.

LES PAYSAGES GRANDIOSES DE HAUTE-MONTAGNE



La haute montagne se caractérise par des grands espaces très ouverts offrant des paysages grandioses et une très grande richesse écologique : estives, sites lacustres, tourbières, crêtes et sommets. Sur les vastes étendues de pelouses pâcagées en été (estives), des cabanes de bergers et d'anciens abris de pierre sèche dispersés manifestent une présence discrète mais ancestrale de l'homme.

Autre motif caractéristique des paysages d'altitude : les sentiers empruntaient ces longues vallées pour transiter vers l'Andorre et l'Espagne. Aujourd'hui, ils sont ponctués de refuges qui accueillent les randonneurs en été. Seuls, les très nombreux aménagements hydroélectriques ont fortement modifié ces paysages appréciés pour leur caractère naturel et préservé.

Certains sites facilement accessibles connaissent aujourd'hui de fortes fréquentations saisonnières pouvant occasionner des pressions sur les milieux naturels et des tensions entre les usages et pratiques qui se diversifient en montagne.

HAUTES VALLEES GALCIAIRES

OBJECTIES DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver les lignes de force : la crête frontalière, les crêtes du Massif des Trois-Seigneurs et du Pic de Fontargente. [OQP 04]

Préserver et valoriser les paysages de haute-montagne emblématiques : étangs de Bassiès, bassin versant de l'étang du Fourcat, des vallées d'Escales et de Peyregrand, du Quioulès et de la Sabine, plateau de Beille. [OQP 01]

Préserver et valoriser le caractère naturel des sites d'intérêt écologique : site Natura 2000 Mont Ceint, Mont Béas et tourbière de Bernadouze, tourbières et zones humides d'altitude (Bassiès, Siguer, Auzat, étang d'Arbu), grotte de la petite Caougnau (site Natura 2000). [OQP 02]

Soutenir les pratiques agropastorales pour maintenir les paysages et milieux caractéristiques (estives, landes et pelouses, prairies de fauche et pâtures, bocage ...) [OQP 12] Poursuivre la mise en valeur des patrimoines ruraux, notamment liés au pastoralisme (orrys, murets de pierres sèches, abreuvoirs, rigoles ...) et développer les liens culturels transfrontaliers à partir de sites emblématiques (Port de Bouët, Port du Rat). [OQP 08]

Maintenir les points de vue remarquables depuis les axes «vitrine» (D8, D18), les cols (Port de Lers, Col de Larnat), les principaux sentiers, les villages perchés et les sites patrimoniaux : châteaux de Montréal-de-Sos et de Miglos, Roche Saint-Vincent, ... [OQP 06]

Anticiper les évolutions paysagères liées au changement climatique [OQP 26]

LES PAYSAGES GRANDIOSES DE HAUTE-MONTAGNE



Préserver les silhouettes et les patrimoines bâtis des villages perchés : Lapège, Génat, Arquizat, Suc-et-Sentenac, Orus, Sem, Lercoul, Gestiès, Goulier, Illier, Saleix. [OQP 16]

LES VERSANTS

Maintenir des paysages ouverts autour des villages et les motifs paysagers caractéristiques (terrasses, vergers, parcours). [QP 09, 11]

Soutenir les pratiques pastorales extensives garantes du maintien des pelouses sèches de Lapège et de Miglos. [OQP 12]

Intégrer les enjeux écologiques et paysagers dans la gestion sylvicole et favoriser la multifonctionnalité des forêts : protection, accueil d'usages diversifiés, diversité écologique et vieillissement des peuplements (bois du Far). [OQP 30]

Préserver et valoriser les sites archéologiques : grottes de Niaux, de la Vache, spoulga de Baychon, dolmen de Sem, châteaux de Montréal, de Miglos, sites liés à la métallurgie (mines du Rancié). [OQP 03]

LE FOND PLAT DES VALLÉES GLACIAIRES

Affirmer la singularité de chaque bourg (Auzat, Vicdessos, Siguer, Aston) et faire de leur revitalisation une priorité. [OQP 15]

Soigner les «franges urbaines»: requalifier les entrées de bourg (Auzat, Vicdessos, Aston), enrayer le mitage, valoriser les caractères architecturaux et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions. [OQP 17, 19]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs paysagers associés (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Valoriser les berges du Vicdessos, développer les mobilités alternatives à la voiture. [OQP 26]

HAUTES VALLEES DU SALAT

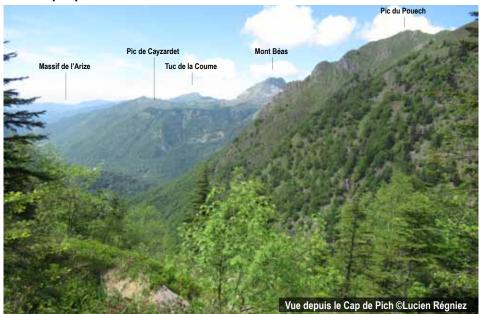
Paysages de vallées montagnardes fortement boisees



De petits bassins pâturés se succèdent entre deux resserrements du relief. Encadrés de versants boisés très pentus, ils offrent les rares espaces plats et facilement accessibles, les plus favorables aux activités agricoles.



L'eau est un motif omniprésent depuis les torrents en fond de vallée jusqu'aux lacs d'altitude, en passant par les cascades, les sources ... qui ont permis l'essor de la petite station thermale d'Aulus-les-bains, initiant une orientation touristique précoce tournée vers la santé.

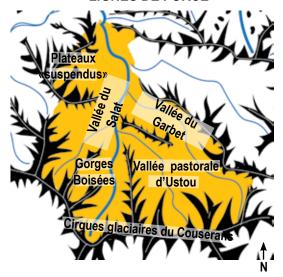


Les paysages forestiers des versants abrupts deviennent de plus en plus présents et englobants à mesure que l'on avance vers la montagne.

Adossée à la chaîne frontière, l'unité du Haut-Salat s'organise essentiellement à partir de deux vallées : celle du Salat et du Garbet. Elles se rejoignent au nord pour former le bassin d'Oust-Soueix, large ouverture avant l'étroite porte de Kercabanac et le défilé des gorges de la Ribaouto. Entre ces deux vallées principales, s'insère la vallée de l'Alet.

Ces vallées offrent une identité rurale et montagnarde affirmée, où coexistent des caractères agro-pastoraux typiques bien préservés (prairies ponctuées de granges foraines et de haies de frênes) et des paysages naturels grandioses jalonnés de motifs «pittoresques» (cascade, cirque, étang...). Elles entretiennent, du fait de leur orientation nordsud, des liens visuels constants avec la crête frontalière. Les plus hauts sommets constituent alors des repères majeurs : le Mont Valier, le massif du Mont Rouch, le Pic de Certescans, le Pique rouge de Bassiès... L'omniprésence de la forêt, au sud, renforce aujourd'hui le caractère naturel et préservé de ces longues vallées qui ont longtemps été des voies de passage privilégié vers l'Espagne (Port de Salau, Port de Marterat), mais aussi les vallées voisines.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Alos ; Aulus-les-Bains ; Couflens ; Ercé ; Erp ; Lacourt ; Oust ; Seix ; Sentenac-d'Oust ; Soueix-Rogalle ; Soulan* ; Ustou * commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE CC Couserans Pyrénées

HAUTES VALLEES DU SALAT

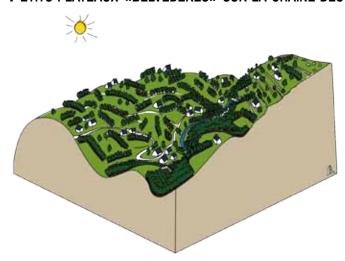
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

ALTERNANCE DE RESSERREMENTS BOISES ET DE BASSINS OUVERTS AVEC VILLAGES ET HAMEAUX



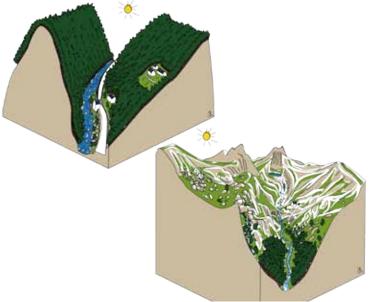
Une succession de défilés boisés et de petits bassins pâturés rythme les paysages constrastés de ces profondes vallées. Au sein de chaque bassin, l'habitat traditionnel s'est regroupé en villages ou hameaux compacts, implantés entre la route et la rivière. Riches en patrimoines bâtis (notamment religieux), ces bassins ouverts témoignent d'une agriculture de montagne encore bien présente. Ils sont néanmoins touchés par une dynamique d'enfrichement progressif de certaines parcelles. En limite des bourgs, l'urbanisation s'étend elle-aussi sur les parcelles agricoles. Les rivières restent des éléments discrets, perceptibles surtout par la ripisylve qui les accompagne (ponctuellement fragile).

PETITS PLATEAUX «BELVÉDÈRES» SUR LA CHAÎNE DES PYRÉNÉES



Certains versants offrent des épaulements intermédiaires peu pentus et bien exposés formant de petits plateaux vallonnés qui semblent «suspendus» au dessus des vallées. Ils accueillent des ensembles de prairies bordées de haies et d'arbres encore très ouverts. Ils sont ponctués de hameaux et d'une myriade de granges foraines aux traits typiques originaux (pignon «à pas d'oiseau»). Ces motifs composent des paysages agro-pastoraux très prisés tant pour leur pittoresque que pour leurs panoramas spectaculaires sur la chaîne pyrénéenne. Ils connaissent aujourd'hui une forte progression de résidences secondaires et certains de leurs caractères se voient fragilisés : recul de la pression pastorale, disparition de motifs patrimoniaux, perte de typicité...

LONGUES GORGES FORESTIÈRES S'OUVRANT SUR DES PAYSAGES DE HAUTE-MONTAGNE



Trait caractéristique de l'unité : les gorges forestières s'étirent sur de longues distances avant de s'ouvrir sur les grands paysages d'altitude modelés par les glaciers. Ces vastes étendues propices au pâturage estival des troupeaux (estives) comptent de nombreux sites remarquables pour leurs paysages grandioses et leur biodiversité. Ils suscitent ainsi une forte attractivité touristique confortée par le panel varié des activités de pleine nature proposé. Ces paysages d'altitude disposent, en outre, d'une grande diversité de patroimes liés au pastoralisme, mais aussi à la géologie, à l'histoire des sociétés montagnardes (colportage, montreurs d'ours...) et à l'exploitation des différentes ressouces qu'offrait la montagne (mines, carrières, moulins...)

HAUTES VALLEES DU SALAT

LES ÉPAULEMENTS INTERMÉDIAIRES EN BALCON SUR LES GRANDS PAYSAGES

Maintenir le maillage de prairies de fauche et de pâtures, les structures bocagères associées (haies, arbres isolés) et les vergers, en soutenant les pratiques agropastorales extensives. [OQP 12]

Sauvegarder le patrimoine bâti des granges foraines, veiller au maintien des traits architecturaux spécifiques lors des rénovations. [OQP 20]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques [OQP 01] et les points de vue remarquables [OQP 06] : ensemble de prairies bocagères et de granges aux abords du col de Catchaudégué (Alos), prairies bocagères et granges foraines à «pas-d'oiseau» de Cominac.

Préserver les lignes de force : les crêtes du Massif du Mont-Valier, du Massif du Mont Ceint et la crête frontalière. [OQP 04]

Préserver et valoriser les paysages remarquables et emblématiques : site de la Cascade et la vallée d'Ars ; cirque de Cagateille et son bassin ; cirque d'Anglade. [OQP 01, 02]

Préserver et valoriser la naturalité des espaces d'intérêt écologique : sites Natura 2000 Vallée du Riberot et massif du Mont-Valier ; Mont Ceint, Mont Béas et tourbière de Bernadouze ; Grotte de Las Souleillos. [OQP 02]

Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique : station de ski de Guzet. [OQP 25]

Mettre en valeur les patrimoines culturels (échanges transfrontaliers, colporteurs, montreurs d'ours) en s'appuyant sur des sites paysagers (village et Port de Salau) [OQP 08]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue et perspectives remarquables : Col de Pause, Col de la Core, Col d'Agnes ; depuis les routes-paysages D17, D8f. [OQP 06]

LES CIRQUES GLACIAIRES



LES PAYSAGES BÂTIS ET PATRIMONIAUX

Affirmer la singularité de chaque bourg et faire de leur revitalisation une priorité : résorption du bâti vacant, mise en valeur des façades des commerces à Seix, thermalisme à Aulus-les-Bains, typicités montagnardes marquées à Ustou, Ercé et Alos. [OQP 15]

Renforcer les qualités paysagères des espaces publics : traversée de bourg, places et coeurs d'îlots, réseau de venelles. [OQP 21]

Améliorer la qualité des limites urbaines (entrées de bourg, franges dégradées-Vic d'Oust) [OQP 17]

Valoriser les formes urbaines, les caractères architecturaux et les matériaux locaux [OQP 19]

Poursuivre la mise en valeur des patrimoines (naturels, bâtis et paysagers) spécifiques : châteaux de Mirabat et de Seix, églises, chapelles, sites miniers d'Aulus (Castel-Minier) et d'Anglade, carrière de marbre d'Estours. [OQP 08]

LES BASSINS AGRICOLES DE FOND DE VALLÉE

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs paysagers associés (maille des parcelles, chemins, murets, arbres isolés, haies, rigoles). [OQP 09, 14, 18]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques : vallées d'Ustou et d'Ercé (prairies de fauche, haies de frênes, granges foraines, villages montagnards). [OQP 01]

Valoriser le Salat en tant que « rivière sauvage » et renforcer ses fonctionnalités écologiques : état du lit mineur, qualité des écosystèmes associés (ripisylve, herbiers aquatiques, prairies humides). [OQP 14, 26]

VALLEE DE L'ARAC

Large bassin intra-montagnard adossé au massif des Trois Seigneurs

Entre le massif de l'Arize, au nord, et la crête du mont Béas, au sud, cette unité forme une vallée orientée est-ouest connectée au Salat au niveau de Kercabanac. Ce bassin intra-montagnard adossé au massif des Trois Seigneurs est d'une ampleur remarquable. Le petit bourg de Massat en occupe le centre et lui donne son nom.

Sur les versants autour, une multitude de hameaux et de granges disséminés au gré des situations propices à l'exploitation agropastorale remontent très haut en altitude et dans les vallées affluentes. La forte dispersion du bâti traditionnel sur les versants est un trait caractéristique (partagé avec le Haut-Salat) qui distingue cette unité du Castillonnais et de la Haute-Ariège voisine. Cela témoigne du peuplement très important jusqu'à la fin du XIXème siècle de ce bassin situé sur une voie de passage majeure entre le Couserans et la Haute-Ariège.

Certains motifs typiques des paysages agricoles de moyenne montagne sont aujourd'hui fragilisés : la forêt progresse sur les herbages et «engloutit» nombre d'éléments de patrimoine liés à l'eau, aux activités pastorales... Le maillage bocager autour des prairies de fauche et pâturées est toutefois encore préservé sur les replats, aux abords des villages (Soulan, Biert, Massat).

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Aleu; Biert; Boussenac; Le Port;
Massat; Soulan*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE CC Couserans Pyrénées



Ensemble de vallées orientées est-ouest aux reliefs moins marqués par l'action des glaciers du quaternaire que les vallées du Haut-Salat : fonds de vallée plus larges, pieds de versant et soulanes aux pentes régulières jusqu'aux versants plus escarpés rocheux ou boisés.



Le massif des Trois Seigneurs (2 199 m) est un repère fort, visible depuis la plupart des nombreux hameaux dispersés sur les versants boisés.



Les paysages d'estives offrent de vastes étendues herbeuses ponctuées de patrimoines bâtis liés aux activités pastorales : abris et cabanes d'altitude, rigoles d'aduction d'eau, abreuvoirs ...

VALLEE DE L'ARAC

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

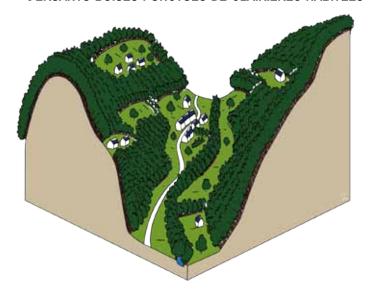
Paysages agricoles de moyenne montagne et d'habitat dispersé



Les fonds de vallées larges, les pieds de versants adoucis et les replats en soulane du massif de l'Arize qui offraient des situations propices à l'exploitation agro-pastorale sont ponctués de villages et hameaux dispersés. Ils présentent aujourd'hui encore des paysages bocagers bien préservés où les prairies et pâtures dominent sur la forêt. De nombreux vergers viennent compléter ces paysages agricoles typiques de moyenne montagne.

Le long des routes, le développement de nouvelles constructions en limite des villages fragilise toutefois le espaces agricoles les plus faciles d'accès et de faible relief.

VERSANTS BOISÉS PONCTUÉS DE CLAIRIÈRES HABITÉES



Les profondes vallées qui entaillent le massif des Trois Seigneurs présentent des reliefs plus escarpés où la roche affleure au milieu des boisements, qui dominent.

Ces versants fortement boisés sont composés principalement d'accrus spontanés suite à la déprise agricole notamment aux étages bas et de forêts publiques (domaniales et communales), comportant des secteurs plantés de résineux, notamment sur les étages hauts.

A la faveur de replats, se découvrent des clairières encore pâturées, généralement ponctuées d'habitations dispersées. Ils offrent des points de vues remarquables sur les vallées et les sommets environnants.

DES PAYSAGES DE HAUTE-MONTAGNE



Les paysages de haute montagne combinent des éléments naturels spectaculaires (crêtes, sommets, étangs ...) aux empreintes laissées par les communautés montagnardes : villages pastoraux (courtals), murets de pierre sèche, rigoles et lavoirs ... Plusieurs sites d'altitude présentent ainsi des caractères très singuliers d'intérêt majeur : Etang de Lhers, village des Goutets ... D'accès facile à pied ou même par la route, certains de ces sites offrent un fort potentiel de valorisation patrimoniale et touristique.

Les sentiers de randonnées sont nombreux. Ils permettent eux aussi la découverte des différents patrimoines (naturels et culturels).

VALLEE DE L'ARAC

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

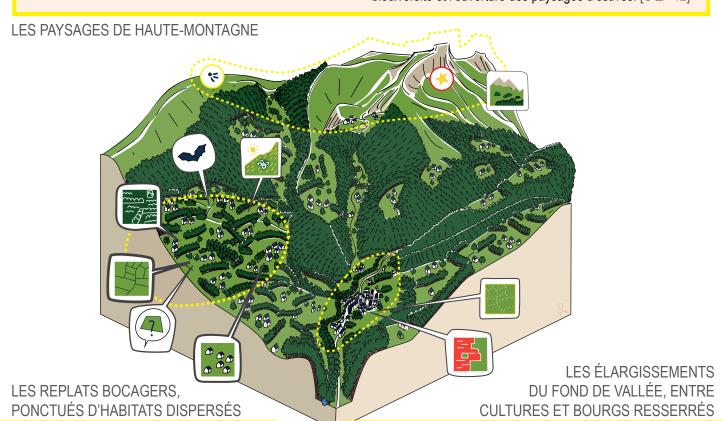
Préserver les lignes de forces : les crêtes du Massif de l'Arize et du Massif des Trois Seigneurs. [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue et les perspectives remarquables : Col de la Crouzette, Col de Péguère, Tour Laffont, Roc Blanc, Cap du Carmil ; Col de Port, Col d'Agnes, Port de Lhers ; depuis les routespaysages : D18, D8f, D618. [OQP 06]

Préserver et valoriser le site de l'étang de Lhers, paysage remarquable et emblématique. [OQP 01]

Poursuivre la mise en valeur des patrimoines agropastoraux : Courtals de Peyre Auselere, hameau de Goutets, Courtals de Larmada et Orry beurrier, murets de pierres sèches, lavoirs, abreuvoirs, rigoles. [OQP 08]

Soutenir les pratiques agropastorales pour préserver la biodiversité et l'ouverture des paysages d'estives. [OQP 12]



Maintenir le maillage de prairies de fauche et de pâtures, les structures bocagères associées (haies, arbres isolés) et les pelouses sèches, en soutenant les pratiques pastorales. [OQP 12]

Favoriser la reconquête agropastorale des versants pour maintenir la mosaïque des milieux et les motifs paysagers caractéristiques (vergers, sous-bois pâturés, parcours, prairies). [QP 11]

Préserver et valoriser les paysages agropastoraux emblématiques : abords de Saint-Pierre-de-Soulan. [OQP 01]

Valoriser les caractères architecturaux et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions et les rénovations [OQP 19], limiter le mitage [OQP 18] et soigner l'insertion du bâti en maintenant les motifs caractéristiques. [OQP 17]

Affirmer la singularité de chaque bourg et poursuivre la restauration du bâti dans le respect des typologies locales (pierres apparentes, enduits chaux, toitures ardoises). [OQP 15]

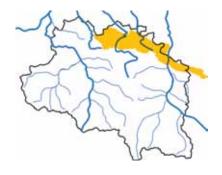
Renforcer les qualités paysagères des espaces publics associés aux équipements, services et commerces qui se concentrent à Massat, dans une logique de revitalisation du bourg. [OQP 21, 15]

Soigner les lisières urbaines en requalifiant les entrées de bourg (Massat) et en confortant leurs ceintures cultivées (jardins, cultures maraichères, vergers). [OQP 17]

Préserver et renforcer les continuités écologiques : ripisylve le long de l'Arac, zones humides, zones d'expansion des crues. [OQP 26]

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée (maintien des surfaces) et conforter la diversité des motifs agricoles (chemins, murets, arbres isolés, bosquets, haies, vergers, abreuvoirs, fontaines, rigoles, ...). [OQP 9, 14, 18]

Faire des paysages nocturnes un nouvel atout, en lien notamment avec la préservation et la valorisation de la biodiversité associée au Ker de Massat et aux paysages bocagers (chiroptères). [OQP 28]

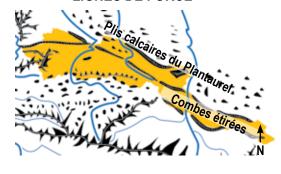


Le Plantaurel est une unité paysagère fortement structurée par le plissement prépyrénéen dont elle tire son nom : le chaînon calcaire du Plantaurel.

Cette succession de plis parallèles, orientés nord-ouest / sud-est, qui s'étirent pratiquement sur toute la largeur du département constitue, en effet, une «charpente naturelle» très caractéristique. Elle marque un «basculement» entre le nord du département, peu plissé, et la zone de moyenne montagne.

Cette unité présente une grande varité de motifs naturels directement liés au relief karstique : escarpements rocheux, falaises, crêtes aiguïes, grottes, rivières souterraines ... Le relief conditionne aussi fortement l'habitat et les pratiques agricoles, ce qui produit des paysages très compartimentés et contrastés. Il permet également d'offrir un grand nombre de points de vues remarquables, notamment depuis les routes mais aussi les sentiers pédestres.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Aigues-Juntes; Allières *; Arabaux;
Baulou* Cadarcet*; Campagne-surArize*; Camarade; Cazaux*; Clermont*
; Cos*; Foix*; Gabre; La Bastide-deSérou*; Le Mas-d'Azil; L'Herm; Loubens
; Loubières; Mauvezin-de-Sainte-Croix;
Mérigon*; Montfa; Montégut-Plantaurel*
; Pailhes*; Pradières; Sabarat *; SaintMartin-de-Caralp*; Soula*; Suzan*;
Vernajoul

INTERCOMMUNALITES

CC Arize-Lèze CC Couserans Pyrénées CA Pays Foix-Varilhes

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

PLANTAUREL

Paysages ruraux singuliers directement liés aux reliefs Pré-pyrénéens



Les longues vallées cadrées par des crêtes calcaires nommées «Quères» offrent une alternance de grandes prairies, de parcelles cultivées et de petits boisements au gré des inflexions du relief.



Les cluses marquent des «portes» spectaculaires : ces étroits passages creusés par les rivières permettent le franchissement de la «barre» calcaire du Plantaurel. Ici, passent les routes principales et s'implantent les principaux bourgs.

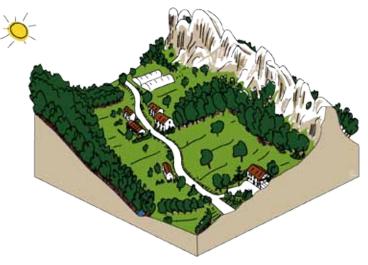


A l'instar du Mas d'Azil, le bâti s'est regroupé au niveau des cluses pour former de noyaux urbains denses, stratégiquement implantés à la jonction de la rivière et de la route.

PLANTAUREL

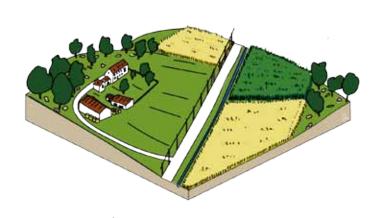
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

Etroites vallées encadrées par les crêts calcaires aux versants tres contrastes



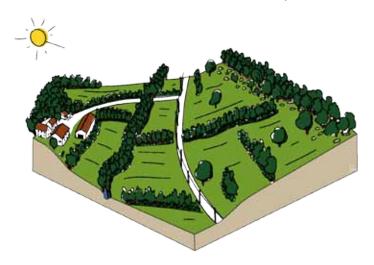
Les crêts calcaires forment de longues lignes de falaises rocheuses (Quères) qui encadrent d'étroites vallées tout en longueur. Elles offrent de remarquables points de vue sur la chaîne pyrénéenne et certains sites sont également propices aux activités d'escalade (vallée de l'Herm). Leurs versants présentent des faciès très contrastés selon leur orientation : terres agricoles, bosquets et habitats sur les versants exposés au Sud, prédominance de la forêt (feuillus) sur les versants exposés au Nord. Le bâti s'égraine de manière dispersée sous forme d'écarts et de fermes isolées. Ce n'est qu'au niveau des cluses qu'il s'est regroupé pour former de petits bourgs. Cette variété de milieux liée aux reliefs donne une large place aux activités agricoles (polyculture, élevage, cultures céréalières et maraichères...).

DE LARGES FONDS DE VALLÉE AGRICOLES ENTRE DEUX RESSERREMENTS DU RELIEF



Les rivières qui traversent cette unité ont formé entre deux resserrements du reliefs de larges bassins qui offrent des paysages agricoles plus amples et ouverts : ces grandes parcelles agricoles sont souvent innondées l'hiver. Les côteaux sont généralement boisés et la pierre refait surface à la faveur d'un escarpement. Le bâti y est très peu présent. Il s'est plutôt installé en retrait, sur les premières pentes des côteaux, pour ne pas empiéter sur les terres fertiles. Les formes du bâti traditionnel sont caractéristiques : corps de ferme bas et allongé regroupant sous la même toiture de tuiles à 2 pans l'habitation et les dépendances agricoles.

PETITS VALLONS PÂTURÉS ET BOISÉS DÈS QUE LE RELIEF S'ACCENTUE



En marge des grands plis longitudinaux, de petits vallons s'installent entre deux escarpements où la roche affleure. Ils offrent des paysages resserrés de prairies ceinturées de bosquets, qui s'épaississent pour former des boisements denses dans les pentes plus marquées ou le long des ruisseaux. La pierre est, elle aussi, fortement présente sur le haut des pentes, éparpillée en chaos dans les près et en tas le long des haies. Exceptés les petits bourgs implantés au niveau des cluses, le bâti traditionnel est dispersé en fermes, écarts ou hameaux isolés implantés à flanc ou au somment des reliefs boisés.

PLANTAUREL

OBJECTIES DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée : maîtriser l'expansion urbaine le long des routes et en tâche d'huile, limiter le mitage et l'artificialisation des sols. [OQP 9, 18]

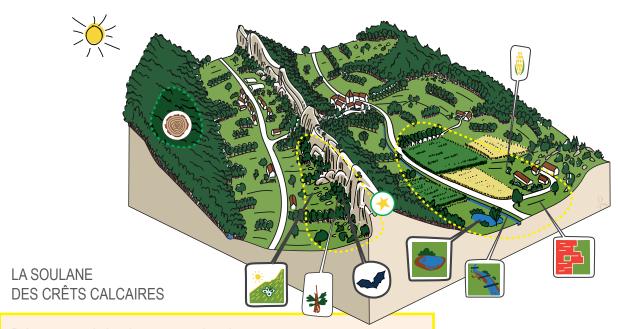
Préserver et renforcer le réseau de mares, les milieux humides associés à l'Arize et ses continuités écologiques. [OQP 26]

Soigner les lisières urbaines en requalifiant les entrées de bourg (Mas d'Azil) et en confortant leurs ceintures cultivées (jardins, cultures maraichères, vergers). [OQP 17]

Poursuivre les efforts de restauration du patrimoine bâti en conciliant le maintien de traits architecturaux spécifiques, la performance énergétique et les attentes contemporaines en terme d'habitat. [OQP 20]

Requalifier les espaces publics des bourgs et hameaux dans une logique de revitalisation : créer des lieux de vie locale, favoriser les mobilités actives, renforcer la place du végétal (mails, alignements, ...) en s'appuyant sur la flore locale, limiter l'imperméabilisation des sols. [OQP 21, 22]

LES BASSINS AGRICOLES, ENTRE DEUX RESSERREMENTS DE RELIEF



Préserver et valoriser les paysages karstiques :

rivière souterraine de Labouiche ; sites Natura 2000 des Queirs du Mas d'Azil et de Camarade ; de la grotte de l'Herm ; grottes du Mas d'Azil, de Sabarat, de Pigailh, de Pesquié, affleurements calcaires, falaises, murets de pierres sèches. [OQP 01, 02]

Soutenir les pratiques pastorales extensives garantes du maintien de la mosaïque de milieux secs. [OQP 12]

Préserver les horizons structurants : fronts rocheux du Plantaurel. [OQP 04]

Maintenir et mettre en valeur les perspectives remarquables depuis le Mont Calbech, le château de Pailhès, Allières, le réservoir de Moles, la chaîne de la Caire ; valoriser les gorges et les cluses depuis les route-paysage : Pas du Roc, Pas du Portel, Col de Py, Roc du Pistoulet. [OQP 06]

Préserver et valoriser les sites archéologiques et les nombreux édifices castraux : grotte et dolmens du Mas d'Azil, Roc de Caralp, châteaux de Roquebrune, de Pailhès, de la Hille, de Montégut-Plantaurel. [OQP 03]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue sur les sites et paysages remarquables depuis la chapelle et le Pouech d'Unjat, Allières, Montseron, le Montcalivert. [OQP 06]

LE REVERS BOISÉ DES CRÊTS

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes : s'appuyer sur le potentiel productif de la diversité des peuplements existants, refuser les coupes rases et les plantations en plein, poursuivre la mise en place d'une desserte forestière collective pour éviter les pratiques de débardage impactantes. [OQP 30]

Anticiper les évolutions des paysages liées au changement climatique : boisements sur sols superficiels, essences en limite stationnelle, taillis de châtaigners. [OQP 25]

Le Séronais est une unité paysagère en forme de large «corridor» orienté est-ouest selon l'axe de la dépression prépyrénéenne.

Au sud, elle s'adosse aux contreforts boisés du massif métamorphique de l'Arize. Au nord, elle s'appuie sur les collines en rive du Plantaurel.

Ces collines, composées de roches sédimentaires fortement érodées, offrent des reliefs doux, propices à l'élevage mais aussi aux cultures sur les parcelles mécanisables. Les arbres ponctuent, jalonnent et rythment ces paysages agricoles très ouverts, donnant à cette partie nord de l'unité, un caractère fortement bocager. En contraste, la partie méridionale offre des paysages très forestiers aux reliefs plus marqués et aux ambiances déjà montagnardes.

Entre les deux, l'axe de communication majeur de la RD117, reliant Foix à Saint-Girons, marque la vocation de passage et d'échange de cette unité. Autour de cet axe, s'affirme aussi sa vocation résidentielle.

LIGNES DE FORCES



COMMUNES

Allières*; Alzen; Baulou*; Cadarcet*;
Castelnau-Durban; Clermont*; Durban-sur-Arize
; Esplas-de-Sérou; La Bastide-de-Sérou*;
Lacourt *; Larbont; Lescure*; Montagagne;
Montels; Montesquieu-Avantes*; Montjoieen-Couserans*; Montseron; Nescus; Rimont
; Riverenert; Saint-Girons*; Saint-Martin-deCaralp*; Sentenac de Sérou; Suzan*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITES

CC Couserans Pyrénées

CORRIDOR PREPYRENEEN

DES PAYSAGES DE MOYENNE MONTAGNE TRES CONTRASTÉS ENTRE LE PLANTAUREL ET LE MASSIF DE L'ARIZE



Ces paysages de vallée ouverte à fond plat sont très propices aux activités agricoles. Entre le bassin versant du Baup et l'Arize, ils permettent aussi le passage d'axes de déplacement structurants : la D117 et la voie verte aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer.



Sur les hauteurs des reliefs, les ruines d'anciens châteaux veillent sur l'habitat groupé en hameaux dispersés entre prairies bocagères et versants boisés.



Le front forestier du massif de l'Arize se dresse face aux collines bocagères qui bordent la rive sud du Plantaurel.

CORRIDOR PREPYRENEEN

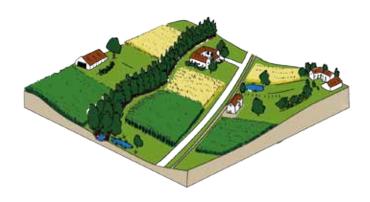
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

PAYSAGES FORESTIERS SUR LES VERSANTS ESCARPÉS DU MASSIF DE L'ARIZE



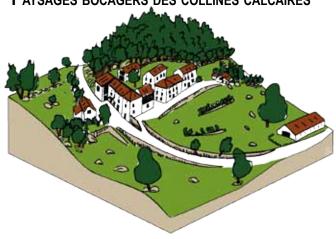
Sur les flancs nord du massif de l'Arize, les reliefs escarpés laissent peu de place aux prairies. Le bâti s'installe en petits hameaux groupés sur les soulanes et les croupes aux expositions plus favorables. Ils sont entourés de prairies souvent cloisonnées, ponctuées de bosquets et toujours délimitées par les lisières forestières proches. Sur de rares secteurs, ces paysages ouverts ont conservés des caractères bocagers (abords de Génat, Balès (Esplas) par exemple). Ces versants escarpés abritent aussi de nombreuses mines, autrefois exploitées, aujourd'hui dissimulées dans le couvert forestier.

Paysages de fond de vallée agricoles jalonnés de grosses fermes et de bourgs distants



Ce large corridor est formé par deux bassins versants très peu pentus où serpentent dans une ripisylve linéaire, l'Arize et le Baup. Ces paysages ouverts de fond de vallée accueillent de grandes parcelles de cultures et de prairies, fréquemment innondées. L'arbre y est bien présent. En alignement, en bosquet ou isolé, il vient soulligner les routes, notamment à l'entrée des villages, mais aussi accompagner les cours d'eau et les fossés. Les bourgs qui jalonnent la RD 117 sont relativement distants les uns des autres. Ils se répartissent les services, commerces et équipements publics. Ils connaissent un développement urbain notable sur leurs franges, souvent au détriment des centres anciens.

PAYSAGES BOCAGERS DES COLLINES CALCAIRES



Les collines qui bordent la rive sud du Plantaurel présentent de fortes particularités liées aux phénomènes karstiques : affleurements calcaires, dolomies, lapiaz ... Les murets le long des routes, chemins et aux abords des hameaux renforcent encore l'omniprésence de la pierre calcaire que l'on retrouve aussi dans le bâti traditionnel. Sur les sols les plus pauvres et minces, les paysages bocagers laissent place à une végétation rase et clairesemée caractéristique des contextes calcaires. L'habitat s'est groupé en petits noyaux compactes afin d'empiéter le moins possible sur les «bonnes» terres. Aujourd'hui de grands hangars agricoles sont implantés aux abords des anciennes fermes.

CORRIDOR PREPYRENEEN

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

LES PAYSAGES FORESTIERS DE L'OMBRÉE

Préserver l'ensemble remarquable de prairies d'Esplas-de-Sérou et favoriser la reconquête agropastorale des versants en s'appuyant sur l'attractivité des villages et hameaux : Alzen, Montagagne, Sentenac-de-Serou. [OQP 01, 11]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue depuis la crête du Massif de l'Arize. [OQP 06]

Promouvoir des gestions forestières adaptées à la diversité des peuplements forestiers, refuser les coupes rases comme mode de gestion et ouvrir le dialogue sur les paysages forestiers pour concilier leurs multiples rôles. [OQP 30]

LES LARGES FONDS DE VALLÉES AGRICOLES

Préserver la vocation agricole des fonds de vallée : maîtriser l'expansion urbaine, limiter le mitage et l'artificialisation des sols. [OQP 9, 18]

Maintenir et renforcer la diversité des motifs caractéristiques des paysages agricoles : arbres isolés, taille des parcelles, diversité des cultures, réseau de chemins ruraux, bordures, haies). [OQP 9, 14]

Faire place aux ripisylves le long des cours d'eau, préserver les berges, les prairies humides [OQP 14]

Soigner les franges urbaines : requalifier les entrées de bourg, veiller à la cohérence des nouvelles constructions avec les typologies locales (forme, implantation, matériaux), conforter une ceinture cultivée de jardins et vergers. [OQP 17, 20]

Mettre en valeur les échappées visuelles sur les paysages environnants depuis la D117 et la Voie verte. [OQP 07]



LES PAYSAGES BÂTIS DES BOURGS

Affirmer la singularité des bourgs qui jalonnent la D117 et s'appuyer sur leur complémentarité en terme de services, commerces et équipements publics pour poursuivre leur revitalisation. [OQP 15]

Préserver les silhouettes villageoises : La Bastide de Sérou, Rimont, Montjoie-en-Couserans. [OQP 16]

Poursuivre les efforts de restauration du patrimoine bâti en conciliant le maintien de traits architecturaux spécifiques, la performance énergétique et les attentes contemporaines en terme d'habitat. [OQP 20]

Renforcer les qualités paysagères des espaces publics, requalifier les traversées de bourg au-delà de leur fonctionnalité routière. [OQP 21]

Renforcer la place du végétal dans les bourgs et les villages (mails, alignements, grimpantes en façade, massifs, etc) en s'appuyant sur la flore locale. [OQP 22]

LES COLLINES CALCAIRES EN SOULANE

Préserver et valoriser les paysages karstiques : rivière souterraine de Labouiche, grottes de Malarnaud et Soulabe, de l'Espiougue, bassin hydrogéologique du massif karstique du Volp et ses paysages remarquables, affleurements calcaires, murets de pierres sèches. [OQP 02,12]

Soutenir les pratiques pastorales extensives garantes du maintien des landes et pelouses sèches : Pouch Gariné, Pouch d'Unjat [OQP 12]

Limiter le mitage et valoriser les formes urbaines, les typologies architecturales et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions et les rénovations [OQP 18, 19]

Préserver et valoriser les nombreux édifices castraux : châteaux de Montesquieu-Avantès, de Durban ; et les sites miniers : mine du Goutil, mine de Riverenert. [OQP 03]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue remarquables depuis la chapelle et le Pouch d'Unjat, Allières, Montseron, le Montcalivert. [OQP 06]



VOLVESTRE ARIEGEOIS

PAYSAGES PLISSES DES PETITES PYRÉNÉES OÙ SERPENTE UNE MULTITUDE DE COURS D'EAU



Le cours sinueux du Volp est caractéristique des rivières du Volvestre, qui se devinent à peine derrière la ripisylve continue qui les borde. Les routes qui les suivent serpentent elles aussi. Elles sont ponctuées de fermes et villages installés en rive, mais aussi de nombreux moulins.



Au sein des paysages forestiers prédominants, les crêtes adoucies et de petits vallons marneux forment des clairières herbagères.



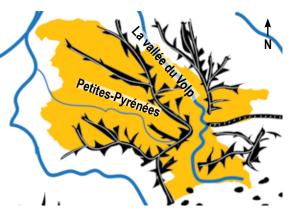
Nombreux sont les villages et hameaux implantés en crête et profitant de vues remarquables : succession d'horizons préservés vers la chaîne des Pyrénées et la plaine de Garonne.

Au nord-ouest du Pnr, le Volvestre ariégeois se déploie sur une entité calcaire très particulière au relief complexe : les «Petites Pyrénées» (Partie occidentale de la dépression pré-Pyrénéenne)

Majoritairement en Ariège, ces paysages se prolongent cependant un peu au-delà de la limite départementale jusqu'à la cluse de Boussens (Haute-Garonne). A l'Est, la vallée du Volp (rivière dont l'unité tire son nom) marque la limite avec le Volvestre haute-garonnais, résolument tourné vers la plaine de la Garonne (cf. Unité «les collines du Volvestre» de l'Atlas des paysages de la Haute-Garonne).

Cette unité se caractérise par une succession de défilés et de petits bassins pâturés et cultivés, composant des paysages ruraux de basse montagne où prédomine largement la forêt. L'habitat et les activités humaines s'y distribuent de manière très diffuse au sein d'un ensemble de villages et hameaux épars.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Bagert; Barjac*; Bédeille; Betchat; Cérizols; Contrazy; Fabas; Gajan*; Lasserre; Lescure*; Mercenac*; Mérigon*; Montardit; Montesquieu-Avantes*; Montjoie-en-Couserans*; Sainte-Croix-Volvestre; Taurignan-Castet*; Taurignan-Vieux*; Tourtouse

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITE

CC Couserans Pyrénées

VOLVESTRE ARIEGEOIS

STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

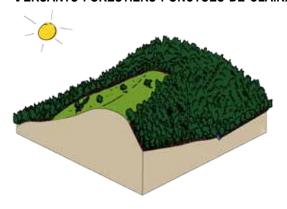
ENTRE FORÊTS ET CLAIRIÈRES HERBAGÈRES

Vallées sinueuses jalonnées de petits vallons pâturés ou cultivés



Les rives sinueuses du Lens et du Volp sont accompagnées d'une ripisylve continue, formant tantôt de petits bois humides, tantôt de fins cordons rivulaires. Dans les méandres de ces cours d'eau encaissés, s'ouvrent régulièrement des prés et prairies de petite taille. Ces vallées étroites sont aussi ponctuées de nombreux moulins, et parfois une ferme isolée, un village ou même un bourg (Tourtouse, Ste-Croix) se découvre par surprise au sortir d'un virage d'une petite route serpentine.

VERSANTS FORESTIERS PONCTUÉS DE CLAIRIÈRES HERBAGÈRES



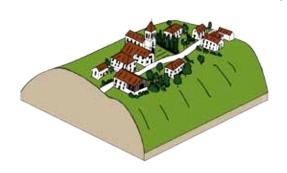
Le relief plissé et marqué des Petites Pyrénées favorise le développement d'un couvert forestier dense, en particulier sur les pentes ombragées. De longues crêtes calcaires surmontent parfois ces forêts de feuillus variés, majoritairement jeunes. Parmi ces paysages forestiers, la forêt royale de Sainte Croix Volvestre fait figure d'exception remarquable : cette sapinière historique pourrait être un «isolat témoin» hérité des glaciations. Sur les crêtes plus larges et les pentes douces des combes bien exposées, s'ouvrent toutefois de belles clairières herbagères. Ces paysages composés de prairies, voire de cultures (sur les parcelles mécanisables) se trouvent généralement à proximité des fermes ou des hameaux isolés.

HAMEAUX ET FERMES ISOLÉES AUX FORMES BÂTIES CARACTÉRISTIQUES ET AUX ABORDS ARBORÉS



L'habitat du Volvestre est historiquement dispersé en petits ensembles groupés hérités de l'organisation rurale des communautés traditionnelles. Autour des noyaux bâtis, se trouvent généralement des jardins entourés de murets bas, de grands arbres, isolés ou en bosquets, et parfois de haies qui délimitent un chemin, un fossé, une rupture de pente à proximité. On remarque aussi souvent la silhouette élancée de grands conifères plantés à proximité des maisons. La forme du bâti traditionnel est ici plus allongée et massive qu'en montagne. Elle présente aussi des traits spécifiques : larges pans de toit en tuiles canal descendant très bas du côté du vent dominant, toits débordant en croupe ou en appentis, ossature bois à l'étage pour abriter récolte et fourrage.

VILLAGE ÉTIRÉ SUR LE HAUT DES «SERRES», EN BALCON SUR LE PAYSAGE



Beaucoup de villages sont installés sur le haut des «serres» (crêtes étirées). Ils se caractérisent par leur forme compacte et allongée suivant la ligne de crête ou parallèle aux courbes de niveaux (village linéaire de maisons contigues sur rue, «bastide perchée», village castral). En balcon sur le paysage, ils profitent de vues admirables sur la chaîne et les horizons forestiers qui les entourent. Certains bénéficient aussi d'un réseau de haies bien préservé formant un paysage bocager autour.

VOLVESTRE ARIEGEOIS

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Préserver les silhouettes villageoises et les patrimoines bâtis en particulier des villages et hameaux implantés en haut des serres : halle et château de Fabas, église de Mérigon, Montardit, Contrazy, Lasserre, Lahitère, Bédeille, Barjac, Bagert, Betchat, ... [OQP 16, 03]

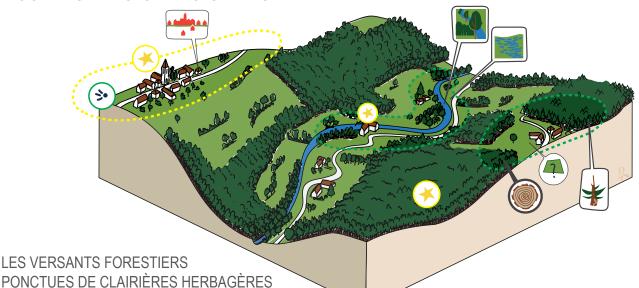
Limiter les extensions urbaines le long des routes [OQP 18], valoriser les typologies architecturales et les matériaux locaux dans les nouvelles constructions et les rénovations. [OQP 19]

Sauvegarder les patrimoines bâtis traditionnels (anciens corps de ferme) et construire le patrimoine agricole bâti de demain en conciliant le maintien de traits architecturaux et de motifs paysagers spécifiques (murets, jardins, arbres isolés ou en bosquets) avec les usages et les réalités économiques contemporains. [OQP 20]

Maintenir et mettre en valeur les points de vue et perspectives remarquables : depuis les hameaux et villages en balcon ; depuis les nombreuses routes-paysages (D86a) ; château d'eau de Lasserre, Saraillès, Cap de la Goutte, antenne de Camarade, ... [OQP 06]

Préserver les lignes de force (horizons structurants), particulièrement sensibles aux covisibilités, du mitage par l'implantation de constructions, d'équipements ou d'infrastructures artificialisants. [OQP 04]

LES SERRES ET LEURS VILLAGES ÉTIRÉS



Préserver et valoriser les paysages emblématiques : le bassin hydrogéologique du massif karstique du Volp et ses paysages remarquables (site classé). [OQP 01]

Maintenir la mosaïque paysagère remarquable de prairies de fauche et de pâtures, de cultures et de forêts en soutenant les pratiques agro-sylvo-pastorales. [OQP 12, 30]

Promouvoir une sylviculture respectueuse des paysages et des écosystèmes : s'appuyer sur le potentiel productif de la diversité des peuplements existants, refuser les coupes rases et les plantations en plein, y compris sur les terres agricoles. [OQP 30]

Préserver la richesse écologique des forêts les plus sensibles et accessibles, en limitant la pression récréative (motos vertes, cueillette massive, hausse de la fréquentation). [OQP 02]

Anticiper les évolutions des paysages forestiers liées au changement climatique : Sapinière royale de Sainte-Croix-Volvestre, ... [OQP 25]

Ouvrir le dialogue sur les paysages forestiers pour concilier leurs multiples rôles, au vu des relations de proximité entre les habitants et les forêts induites par les nombreuses covisibilités et la dispersion traditionnelle de l'habitat. [OQP 30]

LES FONDS DE VALLÉES AGRICOLES ET BOISÉES

Préserver et valoriser les milieux humides associés au Volp et au Lens : ripisylve, boisements humides, prairies humides fauchées et pâturées. [OQP 02, 14]

Poursuivre la revitalisation de Ste-Croix-Volvestre (bâti vacant, services, commerces, offres culturelles) [OQP 15]: requalifier les entrées de bourg [OQP 17], renforcer les qualités paysagères des espaces publics, en lien avec les rives du Volp. [OQP 22]

Préserver et valoriser le bourg de Tourtouse, niché sur les rives du Lens, et ses édifices patrimoniaux (résidence des évêques du Couserans). [OQP 03]

Préserver et valoriser les patrimoines bâtis liés à l'eau (moulins, ...). [OQP 03]

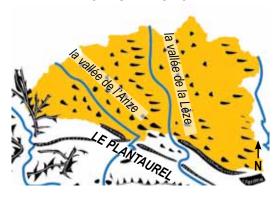
vers le Nord jusqu'à la plaine.

Au Nord du PNR, deux brèches s'ouvrent dans le Plantaurel : l'Arize et la Lèze se sont creusées un passage dans la barre calcaire. Les deux cours d'eau se sont ensuite enfoncés dans les molasses du Terrefort ariégeois, en deux larges vallées qui filent

Le terrefort est ce sol argileux, lourd mais fertile, qui a donné son nom à plusieurs terroirs à l'Est du bassin d'Aquitaine. On y bascule sans cesse d'une colline à l'autre, sans jamais se heurter à un socle rocheux plus structurant. Ces reliefs aux formes douces sont issus de l'accumulation des matières amenées par l'érosion des Pyrénées, jusqu'au pied de ce qui était alors une mer. Le mélange de sédiments qui en résulte, calcaires mêlés de grès, de sables et d'argile, donne sa couleur si particulière aux paysages cultivés des terreforts.

Ainsi, le Terrefort ariégeois est une unité comprise dans un ensemble plus large. Il se poursuit à l'Est, au-delà de la vallée de l'Ariège, vers le Lauragais - terrefort lui aussi - et au Nord, vers le Terrefort toulousain, où les parcelles cultivées se font plus grandes et l'arbre plus rare.

LIGNES DE FORCE



COMMUNES

Campagne-sur-Arize*; Cazaux*; Les Bordes sur Arize; Pailhès*; Montégut-Plantaurel*; Sabarat*

* commune « à cheval » sur 2 unités paysagères

INTERCOMMUNALITES

CC Arize-Lèze CA Pays Foix-Varilhes

TERREFORT ARIEGEOIS

PAYSAGES DE COTEAUX AGRICOLES HABITÉS AU PIED DES PYRÉNÉES





Les vallées irriguées de l'Arize et de la Lèze, deux grands axes d'entrée dans les Pyrénées ariégeoises, par les étroites portes creusées dans le Plantaurel.

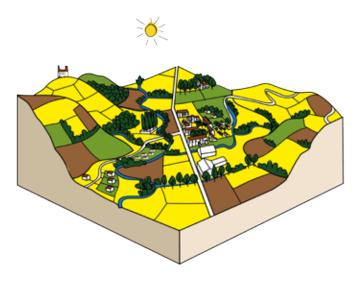


Les collines des terreforts, moutonnement au pied des Pyrénées, se succédent jusqu'à la plaine de la Garonne. Ces doux reliefs forment de nombreux balcons sur le grand paysage.

TERREFORT ARIEGEOIS

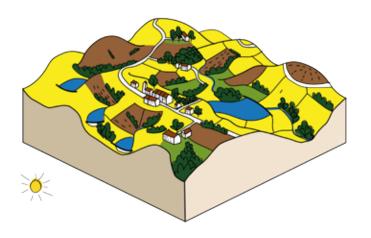
STRUCTURES PAYSAGÈRES / EVOLUTIONS

LES FONDS DE VALLÉES CULTIVÉS



Sur ces larges terrasses alluviales, les grandes cultures céréalières et oléagineuses dominent. Elles sont irriguées par les eaux des collines voisines, guidées le long de noues et de fossés. Souvent bordés d'arbres, ces ouvrages hydrauliques dessinent dans le paysage des lignes transversales aux méandres de la rivière. Le parcours le long des deux grands axes routiers est aussi rythmé par les resserrements au passage des bourgs, annoncés par les cyprès des cimetières et les mails de platanes. Si les bastides de la Lèze se sont prudemment développées à l'écart de la rivière, les bourgs qui s'égrainent régulièrement le long de l'Arize sont, eux, implantés au plus proche de la rivière, soumis au risque de crues.

LES COLLINES AMÉNAGÉES POUR LA POLYCULTURE



Les collines du Terrefort sont ponctuées par du bâti disséminé sur les hauteurs - unités d'exploitation agricoles, maisons de maîtres, villages implantés en balcon le long des crêtes. On y retrouve la diversité des sédiments qui en compose le socle. Moellons de grès, briques de terre cuite ou crue, appareillés avec de la terre ou du mortier de sable ou de chaux, offrent une palette diversifiée de tons ocres et chauds.

La couleur de la terre est omniprésente dans ce paysage où la majorité des parcelles sont labourées. De nombreuses retenues d'eau ont été aménagées et pallient les sécheresses estivales. Mais le réseau de haies, souvent présent le long de fossés en contre-pente et utile lui-aussi à la retenue des eaux, tend à disparaître sur les collines les plus cultivées, accentuant l'érosion des sols.

LES COLLINES PÂTURÉS ET BOISÉS



Sur les pentes les plus fortes, les cultures laissent la place aux pâtures, voire aux boisements. La structure bocagère est plus dense, les cordons rivulaires des affluents sont marqués et s'épaississent parfois jusqu'à occuper tout le vallon autrefois cultivé.

Les coteaux, dont le sol lessivé est bien plus ingrat pour les cultures, sont ponctués d'arbustes lorsqu'ils sont encore pâturés de manière extensive, et tendent à se boiser sinon. Si l'arbre est plus présent dans ces paysages, cela n'empêche pas les points de vue spectaculaires sur la chaîne des Pyrénées. Comme partout dans le Terrefort ariégeois, les nombreuses routes de crête sont exceptionnelles et les habitats en hauteur n'attirent plus seulement les agriculteurs.

TERREFORT ARIÉGEOIS

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Renforcer les motifs arborés (haies, arbres isolés, alignements) pour limiter l'érosion, encourager les pratiques agricoles permettant de réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. [OQP 26]

Préserver les silhouettes villageoises, notamment celles situées en crête : bastides perchées de Carla-Bayle, de Saint-Ybars, ... [OQP 16] et leurs points de vue remarquables : Castex, Méras, Saint-Michel, ... [OQP 06]

Limiter les extensions urbaines le long des routes [OQP 18], valoriser les typologies architecturales (forme, implantation) et les matériaux locaux (terre, grès, enduit sable, chaux) dans les nouvelles constructions et les rénovations. [OQP 19]

Sauvegarder les patrimoines bâtis notamment agricoles et construire le patrimoine de demain en conciliant le maintien des traits architecturaux spécifiques et motifs paysagers aux abords (murets, jardins, arbres isolés ou en bosquets) avec les usages contemporains. [OQP 20]

Préserver les lignes de forces, particulièrement sensibles aux covisibilités, de tout mitage artificialisant. [OQP 04]

Maintenir la mosaïque paysagère remarquable de prairies de fauche et de pâtures, de cultures et de forêts en soutenant les pratiques agrosylvo-pastorales. [OQP 12, 30]

Agir pour la conservation des prairies permanentes (pâtures, prairies de fauche, parcours) en soutenant les pratiques pastorales extensives. [OQP 10, 12]

Valoriser les routes-paysages : D26, D19a, ... [OQP 07]

LES COLLINES PÂTURÉES ET BOISÉES



Préserver les vocations agricole et naturelle des terrasses alluviales : stoper l'artificialisation des sols, les extensions urbaines non maîtrisées le long des routes et en tâche d'huile. [OQP 9, 18]

Soigner les transitions entre les espaces résidentiels et les parcelles cultivées (jardins, vergers, lisière arborée). [OQP 17]

Enrayer l'intensification des pratiques agricoles et restaurer la diversité des motifs paysagers associés (noues, chemins, arbres isolés, alignements, haies). [OQP 09, 14]

Valoriser l'Arize et la Lèze comme lignes de forces, et restaurer leurs continuités écologiques (ripisylve, prairies humides, noues, zones d'expansion des crues). [OQP 26, 14]

Mettre en valeur les points de vue sur les vallées de l'Arize, de la Lèze et du Latou depuis la D919, D628, D626a et développer des itinéraires pour les mobilités douces. [OQP 07]

Affirmer la singularité des bourgs qui jalonnent la D628 et la D919 et s'appuyer sur leur complémentarité (services, commerces, équipements) pour poursuivre leur revitalisation. [OQP 15]

Poursuivre les efforts de restauration du patrimoine bâti des bourgs (Les Bordes-sur-Arize, Daumazan-sur-Arize, Montbrun-Bocage, Le Fossat) en conciliant le maintien de traits architecturaux spécifiques, la performance énergétique et les attentes contemporaines en terme d'habitat. [OQP 20]

Conforter la place du végétal dans les espaces urbanisés (mails, alignements, grimpantes en façade, massifs). [OQP 22]

Requalifier les entrées de bourg et les espaces banalisés (zones d'activités, parkings, équipements), maintenir une gestion exemplaire de la publicité. [OQP 23, 07]

Préserver et valoriser les nombreux sites patrimoniaux : moulins à vent de la Lèze, Salenques, châteaux de Pailhès, Nogarède, Fornex, ... [OQP 03]